



Assemblée générale

Distr. générale
19 avril 2006
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 143 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2004/05	205 331 600
Dépenses de 2004/05	180 330 300
Crédit ouvert pour 2005/06	176 664 400
Projet de budget du Secrétaire général pour 2006/07	175 266 900
Recommandation du Comité consultatif pour 2006/07	175 266 900

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommande l'approbation du projet de budget du Secrétaire général concernant la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007. On trouvera aussi dans le présent rapport un certain nombre d'observations et de recommandations concernant l'administration et la gestion de la Mission et les économies qui pourraient être réalisées.

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui portent sur l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document



que des ressources de la MINUEE et des autres éléments qui la concernent directement.

3. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la MINUEE figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005

4. Sur la recommandation du Comité consultatif, l'Assemblée générale a décidé, par sa résolution 58/302, d'ouvrir pour inscription au Compte spécial de la MINUEE, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005, un crédit de 216 030 500 dollars, dont 198 331 600 dollars pour le fonctionnement de la Mission, 7 millions de dollars pour le renforcement de la sûreté et de la sécurité du personnel et des locaux de la Mission (voir résolution 58/295), 8 746 800 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 1 952 100 dollars pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Le montant brut des dépenses de l'exercice s'est élevé à 180 330 300 dollars (montant net : 176 329 400 dollars) (voir A/60/615, chap. III, sect. A).

5. Il en résulte un solde inutilisé d'un montant brut de 25 001 300 dollars (montant net : 24 444 800 dollars) qui représente, en chiffres bruts, 12,2 % du crédit ouvert. Le solde inutilisé tient essentiellement à des économies réalisées au titre : a) des forces militaires et de police (12 000 100 dollars) du fait de la diminution des effectifs militaires; b) du personnel civil (644 900 dollars) en raison de la réduction de la taille de la Mission; c) des besoins opérationnels (12 356 300 dollars) comme suite au report de la construction d'un nouveau quartier général pour la Mission et du déménagement des installations de transmission et à la réorganisation des moyens aériens, notamment parce que la Mission a renoncé à son avion d'affaires et ne s'est pas servi de trois aéronefs de réserve.

6. On trouvera à la section IV, relative au projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

7. Dans son rapport sur les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et les modes de financement proposés (A/60/450), le Secrétaire général a proposé qu'un certain nombre de mesures soient prises pour financer et comptabiliser ces charges; il s'agissait notamment de prélever 250 millions de dollars sur les soldes inutilisés et sur les économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs ou du fait de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs, arrêtés à la fin de l'année budgétaire 2005 et afférents aux budgets des opérations de maintien de la paix en cours. **La décision que l'Assemblée générale prendra sur la question pourrait avoir des conséquences notables sur le financement de la MINUEE et d'autres opérations de maintien de la paix.**

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

8. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2005, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUEE depuis sa création s'établissait à 1 051 153 000 dollars. Les paiements reçus à la même date s'élevaient à 998 922 000 dollars, le montant restant dû atteignant 52 231 000 dollars. Au 31 décembre 2005, le solde de trésorerie de la Mission se montait à 52,1 millions de dollars et ses engagements non réglés pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 se chiffraient à 8 618 000 dollars.

9. Le Comité consultatif a par ailleurs été informé que les montants remboursés au titre des contingents depuis la création de la Mission jusqu'au 31 octobre 2005 s'élevaient à 240 411 000 dollars et que le montant dû pour la période allant du 1^{er} novembre au 31 décembre 2005 était de 7 122 000 dollars. Pour ce qui est du matériel appartenant aux contingents, le Comité a été informé qu'au 31 décembre 2005, un montant de 148 198 000 dollars avait été remboursé aux États Membres et que le montant dû était estimé à 6 437 000 dollars.

10. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2005, le tableau d'effectifs de la MINUEE se présentait comme suit :

	<i>Nombre de postes autorisés</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>
Observateurs militaires	220	202	8,2
Contingents	3 184	3 128	1,7
Personnel recruté sur le plan international	230	190	17,4
Personnel recruté sur le plan national	246	236	4,1
Volontaires des Nations Unies	74	74	0,0

11. Le Comité consultatif a été informé des dépenses, arrêtées au 31 décembre 2005, correspondant à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (voir l'annexe au présent rapport). Le montant brut de ces dépenses s'est établi à 123 050 600 dollars (montant net : 121 106 000 dollars) au titre d'un crédit d'un montant brut de 176 664 400 dollars (montant net : 172 186 900 dollars).

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

A. Mandat et résultats prévus

12. Le Comité consultatif prend note et se félicite des nouvelles améliorations qui ont été apportées à la présentation du budget de la MINUEE pour 2006/07 selon les principes de la budgétisation axée sur les résultats. Le rapport sur l'exécution du budget décrit les activités de la Mission et permet de faire une comparaison avec les cadres axés sur les résultats arrêtés dans le budget de 2004/05. Le Comité souhaiterait cependant que les futurs rapports sur

l'exécution du budget fassent apparaître plus clairement le rôle joué par la Mission pour s'acquitter de son mandat.

13. Dans son récent rapport au Conseil de sécurité, le Secrétaire général a indiqué que la MINUEE procédait actuellement à une évaluation d'ensemble des besoins à satisfaire et des mesures à prendre pour qu'elle puisse, lorsqu'elle y était invitée, apporter sans tarder son soutien au processus de démarcation, comme elle en a reçu le mandat (S/2006/140, par. 33). Le Comité constate également que d'après le rapport, le Département des opérations de maintien de la paix a entrepris, en consultation avec la MINUEE, de procéder à une planification d'urgence détaillée sur la base des différentes formules envisagées en vue du déploiement futur de la MINUEE, à savoir la transformation de la MINUEE en mission d'observation, le déplacement d'Asmara à Addis-Abeba de son quartier général et des différents éléments militaires qui y sont rattachés ou l'ouverture de simples bureaux de liaison dans les deux capitales (S/2006/140, par. 13).

14. Dans sa résolution 1670 (2006), le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la MINUEE pour une période d'un mois prenant fin le 15 mai 2006. Si le Conseil décidait de proroger le mandat de la Mission au-delà du 15 mai 2006, le coût du maintien en fonctions de la Mission jusqu'au 30 juin 2006 serait limité aux montants approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/303, à savoir un montant de 185 993 300 dollars (dont 176 664 400 dollars pour le fonctionnement de la Mission), équivalant à 15 499 441 dollars par mois, pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006. Le coût du maintien en fonctions de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 dépendra de la durée du mandat que le Conseil de sécurité approuvera et sera limité au montant qu'autorisera l'Assemblée générale.

B. Ressources nécessaires

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2005/06^a</i>	<i>Effectif proposé pour 2006/07</i>
Observateurs militaires	220	230
Contingents	3 184	3 174

^a Effectif autorisé le plus élevé.

15. Le montant prévu pour le personnel militaire et de police pour l'exercice allant du 1^{er} juillet au 30 juin 2007, soit 78 085 300 dollars, fait apparaître une diminution nette de 1 512 400 dollars (1,9 %) par rapport au crédit ouvert pour 2005/06. Par sa résolution 1622 (2005), le Conseil de sécurité a approuvé l'augmentation du nombre d'observateurs militaires, dont les effectifs sont ainsi passés de 220 à 230. La diminution nette des ressources nécessaires au titre du personnel militaire et de police s'explique principalement par : a) la diminution du montant prévu au titre du remboursement aux États Membres des dépenses relatives aux contingents et au matériel appartenant aux contingents fournis dans le cadre du soutien logistique autonome, laquelle est imputable à une réduction des effectifs, ceux-ci passant de

3 184 à 3 174 hommes; b) des dépenses moins élevées pour le transport du matériel appartenant aux contingents.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2005/06</i>	<i>Effectif proposé pour 2006/07</i>
Personnel recruté sur le plan international ^a	230	228
Personnel recruté sur le plan national ^b	246	248
Volontaires des Nations Unies	74	74

^a Effectif le plus élevé autorisé/proposé pour l'exercice.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

16. Le Comité constate que bien qu'il soit proposé de transformer deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan international en postes de fonctionnaire recruté sur le plan national pendant l'exercice 2006/07, les crédits demandés au titre du personnel civil font apparaître une augmentation de 798 100 dollars, laquelle s'explique principalement par l'application de paramètres révisés concernant les traitements et les dépenses communes de personnel et par l'augmentation du montant prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) liée au recrutement sur le plan international de cinq fonctionnaires qui seront chargés des questions de déontologie et de discipline.

Recommandations concernant les postes

17. *Création de sept postes (1 P-5, 2 P-4, 1 P-2, 1 agent du Service mobile et 2 agents des services généraux recrutés sur le plan national) en vue de la création d'une Équipe de la déontologie et de la discipline (composante : Direction exécutive et administration).* D'après le projet de budget, il s'agit de postes temporaires financés au moyen des fonds prévus pour le personnel temporaire autre que pour les réunions. Le Comité consultatif constate cependant que ces postes figurent dans le tableau d'effectifs de la Mission et sont proposés pour toute la durée de l'exercice 2006/07. **De l'avis du Comité consultatif, les coûts relatifs à ces postes devraient entrer dans la catégorie « postes » et non dans la catégorie « personnel temporaire (autre que pour les réunions) ». Il s'agit d'une nouvelle fonction et le Comité consultatif aborde la question de façon plus détaillée dans son rapport général. Il ne s'oppose pas à l'octroi des ressources demandées pour l'Équipe de la déontologie et de la discipline à la MINUEE, mais il souhaite qu'elles servent exclusivement à ce pourquoi elles sont prévues, en conformité avec la résolution 59/296 [sect. XIV, par. 4 d)], dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter une justification exhaustive des ressources demandées tant pour le Siège que pour les missions, compte tenu des particularités de chaque mission et des données disponibles sur le nombre effectif d'allégations et de cas d'exploitation et d'abus sexuels. Toute économie qui pourrait être réalisée du fait de l'application de cette disposition de la résolution 59/296 devrait apparaître dans le rapport sur l'exécution du budget, lequel devrait comprendre des données sur la charge de travail de l'Équipe de la déontologie et de la discipline.**

18. *Transformation de deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan international en postes d'agent recruté sur le plan national (composante 3 : Appui). Le Comité recommande l'approbation de la transformation des postes.*

Observations et recommandations diverses

19. Le Comité constate qu'il est prévu de transférer la Section de la sécurité (4 postes d'administrateur, 15 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan international et 8 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) du Bureau du Chef de l'administration au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Par ailleurs, il est proposé de redéployer 2 postes de Volontaire des Nations Unies, l'un rattaché au Bureau du chef des services d'appui intégrés et l'autre au Groupe du VIH/sida, au Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies. **Le Comité ne voit pas d'objection à cela.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2005/06</i>	<i>Montant prévu pour 2006/07</i>	<i>Variation</i>
64 348 400	63 665 200	(683 200)

20. La diminution des crédits demandés pour financer les dépenses opérationnelles tient principalement à des besoins moindres au titre des rubriques suivantes : fournitures, services et matériel divers, informatique, transmissions, voyages, et services médicaux. La diminution des dépenses opérationnelles se répartit comme suit :

a) Une diminution de 1 203 600 dollars au titre des fournitures, services et matériel divers, qui s'explique principalement par l'élimination des dispositions relatives aux services de détection des mines et de déminage dans le cadre du processus de démarcation, dans la mesure où la Mission prévoit que l'installation des bornes frontière risque d'être retardée;

b) Une diminution de 336 600 dollars au titre de l'informatique, qui est principalement imputable à une baisse du coût mensuel des services contractuels internationaux et au fait que la Mission remplacera moins de matériel informatique que pendant l'exercice en cours;

c) Une diminution de 232 200 dollars au titre des transmissions, qui s'explique principalement par une réduction des ressources nécessaires pour l'achat de matériel de transmission et par une baisse du coût mensuel des services contractuels internationaux;

d) Une diminution de 179 300 dollars au titre des voyages, qui tient principalement au fait que les voyages de fonctionnaires du Siège dans la zone de la Mission ne sont plus imputés au budget de la Mission et à la diminution des frais de voyage inscrits au budget au titre de la formation suite aux efforts que fait la MINUEE pour assurer la formation à l'intérieur de la zone placée sous sa responsabilité;

e) Une diminution de 107 700 dollars au titre des services médicaux, qui s'explique principalement par la prise en compte des dépenses effectivement engagées lors des exercices budgétaires précédents.

21. La diminution nette de 693 200 dollars que fait apparaître le montant demandé pour les dépenses opérationnelles tient compte d'une augmentation de 635 500 dollars au titre du personnel temporaire autre que pour les réunions, d'une augmentation de 602 100 dollars au titre des transports aériens et d'une augmentation de 220 800 dollars au titre des transports terrestres.

22. Le montant de 635 500 dollars demandé au titre du personnel temporaire autre que pour les réunions s'explique par la création d'une Équipe de la déontologie et de la discipline (voir par. 17).

23. L'augmentation des crédits demandés pour les transports aériens et les transports terrestres, soit une progression de 602 100 dollars et 220 800 dollars respectivement, tient principalement à la forte hausse du prix du carburant dans la zone de la Mission (entre 50 cents et 1 dollar par litre de carburant aviation et entre 52 cents et 1,07 dollar pour les carburants et lubrifiants).

Projets à effet rapide

24. Le Comité prend note du fait que la Mission envisage de mettre en œuvre 50 projets à effet rapide en matière de santé, d'éducation et d'assainissement de l'eau dans la zone de sécurité temporaire et les zones adjacentes. Il a été informé que ces projets seraient financés au moyen de contributions volontaires. **Le Comité souhaite que le prochain projet de budget de la MINUEE fasse apparaître le montant estimatif des contributions volontaires qui serviront au financement des projets à effet rapide.**

V. Conclusion

25. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUEE pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 sont indiquées au paragraphe 21 du rapport sur l'exécution du budget de la Mission (A/60/615). **Le Comité consultatif recommande que le solde créditeur de 25 001 300 dollars et les autres recettes et ajustements, d'un montant de 7 152 900 dollars, soient portés au crédit des États Membres selon les modalités qu'arrêtera l'Assemblée générale.**

26. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUEE pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 sont indiquées au paragraphe 24 du rapport sur le budget de la Mission pour ce même exercice (A/60/636). **Compte tenu des observations formulées plus haut et sous réserve de la décision que le Conseil de sécurité pourrait prendre au sujet de la Mission, le Comité consultatif recommande d'accepter le projet de budget présenté par le Secrétaire général. Si le Conseil de sécurité prenait une décision de nature à modifier la portée des opérations de la MINUEE envisagées dans le projet de budget pour l'exercice 2006-2007, des prévisions révisées devraient être présentées sans tarder.**

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 (A/60/615)
- Rapport du Secrétaire général sur le projet de budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/60/636 et Corr.1)
- Résolutions 58/302 du 18 juin 2004 et 59/303 du 22 juin 2005 de l'Assemblée générale
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (S/2006/1 et S/2006/140)
- Résolutions 1622 (2005) et 1670 (2006) du Conseil de sécurité

Annexe

État des dépenses effectives pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, au 31 décembre 2005

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montants alloués</i>	<i>Dépenses au 31 décembre 2005</i>
Militaires et personnel de police		
Observateurs militaires	7 308,8	3 649,7
Contingents	72 288,9	64 373,6
Police civile	–	–
Unités de police constituées	–	–
Total partiel	79 597,7	68 023,3
Personnel civil		
Personnel recruté sur le plan international	29 113,2	12 629,8
Personnel recruté sur le plan national	1 065,0	615,5
Volontaires des Nations Unies	2 540,1	1 486,3
Total partiel	32 718,3	14 731,6
Dépenses opérationnelles		
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–
Consultants	–	–
Voyages	700,0	191,8
Installations et infrastructures	16 538,3	8 416,5
Transports terrestres	5 873,7	1 466,5
Transports aériens	21 869,7	16 778,6
Transports maritimes et fluviaux	–	–
Transmissions	5 993,0	3 713,0
Informatique	1 425,1	621,8
Services médicaux	2 276,2	2 335,1
Matériel spécial	1 412,9	1 378,8
Fournitures, services et matériels divers	8 259,5	5 393,6
Projets à effet rapide	–	–
Total partiel	64 348,4	40 295,7
Total brut	176 664,4	123 050,6
Recettes provenant des contributions du personnel	4 477,5	1 944,6
Total net	172 186,9	121 106,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–
Total	176 664,4	123 050,6